

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole
du 23 septembre 2025
M. le Code général des collectivités territoriales et
notamment l'article L. 521-9 et L. 525-15.
M. le Délibération n°12 du 17 avril 2025 portant
délégation d'attributions de travail communautaire au
Président.
CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous
de l'action et de la stratégie
foncière à M. Pierre LANDES, Directeur
de l'action et de la stratégie
foncière, les attributions de travail, déléguant
de signature aux différents gérants adjoints des services
et aux responsables de service et que cette délégation
peut être étendue aux attributions confiées par l'organe
délibérant au Président.
CONSIDÉRANT que M. Pierre LANDES assure les
fonctions de Directeur de l'action et de la stratégie
foncière.
CONSIDÉRANT que M. Guillaume VIRONDEAU,
assure les fonctions de Responsable du service action
foncière en gestion au sein de la Direction de l'action et de
la stratégie foncière.

N° 2720

ARRÊTE

ARTICLE 1er Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du
Président, conformément aux dispositions de l'article L. 521-9 du Code général des
collectivités territoriales, à M. Pierre LANDES, Directeur de l'action et de la stratégie
foncière pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la
Direction de l'action et de la stratégie foncière.

- Tout acte de commande, y compris sous le logo KIOSK, toutes conditions
généralistes d'achat de tout ordre de service de tous les services publics quelle que soit la
procédure mise en œuvre inférieure à 15 000 € HT de la Direction de l'action et de la
stratégie foncière.

- Actes relatifs à l'exécution des marchés de la Direction de l'action et de la
stratégie foncière et notamment pour l'engagement supplémentaire, notamment les plans
annexes à l'acte d'engagement relatif à la présentation d'un acte traitant ou acte
annexe.

- Comptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la
Direction de l'action et de la stratégie foncière.

- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations
quantitatives de respect, attestation de respect d'un programme relatif de la Direction de
l'action et de la stratégie foncière.

- États lieux formels et demandes de copie d'acte administré au service de la publicité
foncière.

- Formulaires d'information déclarative relative aux consentis à titre onéreux portant
sur des biens mobiliers et/ou immobiliers (Formulaires SADES).

- Formulaires de demande de certificat d'urbanisme.

- Formulaires de déclaration d'intention d'aliéner.

- Procès-verbaux de forage réalisés par les géomètres.

- États liquidatifs de dépenses.

- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de
subventions de la Direction de l'action et de la stratégie foncière.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Pierre LANDES, Directeur de l'action et de la stratégie foncière et à M Guillaume VIRONDEAU, Responsable de service au sein de la Direction de l'action et de la stratégie foncière

1 DOCUMENT - Publié le 30 Septembre 2025



27230.pdf
(.pdf, 160,8 Ko)



TÉLÉCHARGER

